au Grez de l'info

Fête de la Musique 2007...

ce **vendredi 22 juin** à partir de 19h30

Pages spéciales

- Enseignement
- Stages jeunes
- Infos locales
- Comptes de la commune
- Activités 50 ans+
- Agenda
- Naissances, mariages, décès
- Verre !

Bulletin communal de Grez-Doiceau n°26 • juin 2007

Administration communale

www.grez-doiceau.be

Numéros de téléphone généraux

• Secrétariat :	010 84 83 21
• Affaires socio-culturelles, Sports :	010 84 83 22
• Finances :	010 84 83 40
• Patrimoine, Nouvelle comptabilité communale :	010 84 83 42
• Etat civil :	010 84 83 32
• Milice, Carte d'identité et Passeport :	010 84 83 36
• Population :	010 84 83 34
• Permis de conduire, Population :	010 84 83 33
• Commerce ambulant, Etrangers :	010 84 83 35
• Travaux publics :	010 84 83 54
• Eco-conseillère :	010 84 83 55
• Urbanisme, Aménagement du territoire :	010 84 83 58 et 43
• Permis d'environnement, Cimetières :	010 84 83 52 et 53
• ALE :	010 84 83 13
• Ecole communale :	010 84 83 60
• Police :	010 84 83 70
• Espace social :	010 84 83 25
• Espace Jeunes :	010 86 76 28
• CPAS secrétariat :	010 84 80 80
• Service social :	010 84 80 85 à 87
• Académie de musique :	010 84 00 83
• Bibliothèque à Néthen :	010 88 12 06
• Office du Tourisme (OT) www.otl-grez-doiceau.be	010 84 83 47

Numéros de téléfax généraux

• Finances :	010 84 83 49
• Travaux :	010 84 83 59
• Services administratifs :	010 84 83 29
• Police :	010 84 83 79
• CPAS :	010 84 80 84
• Espace social :	010 84 83 38

Accessibilité des services

Les bureaux sont accessibles tous les jours ouvrables de 9h à 12h. Les bureaux de l'Etat civil et Population (entrée au 1, chaussée de Jodoigne) sont aussi accessibles le mercredi de 14h à 17h. Une permanence administrative est assurée le samedi par les services Etat civil, Population, Travaux publics et Urbanisme de 9h à 12h.

Numéros de téléphone utiles

• Pompiers :	010 45 34 34
• Centre anti-poisons :	070 24 52 45
• Centre de brûlés :	071 44 80 00
• SWDE - Service de garde :	078 15 22 33
• Electricité - Télédistribution :	078 78 78 00
• SOS Pollutions :	071 27 71 50
• Poste :	010 84 42 30
• SAVU (Enlèvement des animaux perdus, morts, blessés ou malades)	02 426 12 46

En cas d'urgence

Service médical d'urgence :	100
Police fédérale :	101
Ambulance Croix-Rouge :	105
Odeur de gaz :	0800 87 087
Police locale :	010 84 83 83
Médecin de garde :	010 84 05 55

Bulletin communal d'information distribué gratuitement chaque trimestre aux habitants de l'entité de Grez-Doiceau

Editeur responsable : le Collège Communal de Grez-Doiceau • www.grez-doiceau.be

Crédit photos : Arthur Dachelet, Brigitte Vannueten, Jacqueline Jacqmot, Hervé Huens et Double Clic

Mise en page : Double Clic sprl • www.doubleclic.be

Fête de la Musique 2007...

Une alléchante palette de styles!

Skarbone 14

Programme

19h30 Ensemble Instrumental Grez-Pécrot
20h10 Fanfare Royale Nethen-Wez
20h40 Accordéons de l'Académie de Musique de Grez-Doiceau
21h00 Jazz : Odyssey for Friends
21h40 Dusty Farms
22h30 Space Cowboys
23h10 Feu d'Artifice (le plus important de toute la région)
23h30 Skarbone 14
00h30 à 01h00 Musique de fond

Les accordéonistes

Un programme très varié…
de la musique pour tous, grands et petits…

Ensemble instrumental de Grez-Pécrot

Fanfares royales de Nethen-Wez

L'enseignement à Grez-Doiceau

Académie de musique et des arts parlés.

L'enseignement de l'Académie poursuit des objectifs pédagogiques et artistiques à plusieurs niveaux :

- A court terme, l'équipe professorale accompagne l'élève dans son apprentissage des techniques de base, qu'elles soient théoriques, instrumentales ou vocales.
- A moyen terme, l'élève dispose d'un accès plus général à la culture musicale et littéraire donnant sens aux objectifs à court terme.
- A long terme, l'Académie participe sans aucun doute à l'épanouissement personnel de l'étudiant au sein de la société, quel que soit son niveau, son orientation ou son âge.

La musique

Les cours et les ateliers proposés sont nombreux, vous pouvez consulter l'horaire des cours de formation musicale sur le net http ://www.grez-doiceau.be/francais/239.html (modifications éventuelles à la rentrée). L'horaire des cours instrumentaux est à déterminer avec les professeurs.

• Quand peut-on commencer ?

Les enfants de 5 et 6 ans sont invités à découvrir le monde musical grâce à un atelier d'éveil musical d'1 période/semaine (=50 min). On y joue, on y chante, on y danse et l'on se prépare aux cours théoriques et instrumentaux (qui commencent à 7 ans) en posant la voix, en affinant l'oreille et la perception rythmique.

• Et ensuite ?

Dès 7 ans, les cours s'articulent autour de la formation musicale (2 périodes/semaine). C'est un cours théorique de base qui a pour but d'apprendre à lire les notes et les rythmes et bien plus encore; il se veut une formation générale en soi, ouverte à toutes les musiques et donnant les outils nécessaires à un jeu instrumental ou vocal épanouissant. Ce cours de 5 années est obligatoire pour tous les élèves désireux d'apprendre un instrument ou le chant individuel.
NB : pas d'obligation pour les élèves qui sont à la chorale.

• Et quand commence-t-on à jouer ?

Dès 7 ans, les enfants ont accès à un cours d'instrument de leur choix (une période/semaine, 2 élèves par période) et pour autant qu'ils suivent bien la formation musicale obligatoire. Attention, il y a parfois une liste d'attente pour certains cours et l'on doit patienter. Ce n'est pas grave, on prend de l'avance en attendant, en suivant le cours de formation musicale. Le cours d'instrument est également un cours de base.

Durée de la formation instrumentale :10 ans maximum, premier cycle de 5 ans appelé « Formation » puis second cycle de 5 ans appelé « Qualification » (ou « Transition » pour ceux qui veulent continuer des études musicales supérieures moyennant des cours supplémentaires, un élève par période).

LISTE DES COURS INSTRUMENTAUX :

flûte traversière, clarinette/saxophone, cuivres (trompette, tuba, cor, cornet, trombone, bugle), violoncelle, harpe, violon/alto, guitare, piano, percussions (batterie, timbales, marimba, vibraphone etc.), accordéon diatonique.

• Et quand peut-on chanter ?

On chante dès 5 ans dans les ateliers d'éveil et puis au cours de formation musicale.
De 8 à 12 ans, les enfants peuvent s'intégrer dans une chorale (2 périodes/semaine, formation musicale non obligatoire).

A partir de +/- 14 ans ils ont accès à un cours de base de chant aux mêmes conditions que pour l'instrument (formation musicale obligatoire). Ils peuvent s'intégrer dans l'ensemble vocal de l'Académie (voir liste des ateliers).

• Et les ateliers, alors ?

Lorsque le cycle de formation musicale est terminé (5 ans), l'horaire minimum reste de 2 périodes de cours par semaine. Par ex., l'élève inscrit au cours de trompette et qui a terminé sa formation musicale doit compléter son horaire avec une période dans un atelier de son choix : ce sont les cours complémentaires. Il peut intégrer certains ateliers avant la fin de sa formation musicale s'il le désire et moyennant certaines conditions. On peut aussi choisir de suivre 2 périodes de cours complémentaires sans suivre un cours d'instrument ou de chant et pour autant que la formation musicale soit en cours ou terminée. L'élève peut aussi choisir un atelier dans la section des Arts de la Parole.

• Y a-t-il une filière pour les adultes ?

Evidemment. Et les adolescents dès 14 ans peuvent s'inscrire en filière adulte.

Ce qui change : le cycle obligatoire de formation musicale dure 3 ans et les périodes de cours sont données consécutivement. Attention, la durée de la formation instrumentale pour les adultes est plus courte (2 cycles de 4 ans, une période par semaine, 2 élèves par période).

Ce qui ne change pas : cours complémentaire obligatoire à la fin du cycle de formation musicale. Possibilité de ne suivre que des cours complémentaires (2 minimum) sans suivre de cours de base d'instrument ou de chant et moyennant réussite de la formation musicale.

Les arts de la parole

« Le théâtre (au sens large) est un art de la communication. Il permet de dire, d'exprimer, de développer les idées au travers d'émotions diverses, multiples, et cette multiplicité, cette richesse, sont données par la matière même de ce que nous sommes… » (Heril et Megrier)

Déclamation* (cours de base) :
cours collectif ou semi collectif
1 à 2 périodes/semaine
(1 période=50min)
Enfants : à partir de 12 ans
(2 cycles de 5 ans :
Formation et Qualification)
Adolescents et adultes : à partir de 14 ans (2 cycles de 4 ans).
A partir du 2ème cycle, les élèves sont tenus de suivre deux cours différents du domaine des Arts de la Parole.

* Horaire à déterminer avec le professeur.

Ateliers théâtraux

(Cours complémentaires) :
cours collectifs
2 périodes/semaine
Enfants : de 8 à 12 ans
Adolescents : de 12 à 16 ans
Adultes : à partir de 16 ans

Trois implantations :

1) Direction, Secrétariat, inscriptions :
Académie de Musique et des Arts Parlés - 30, chée de la Libération
1390 Grez-Doiceau.

Tél. et fax : 010/84 00 83.

2) Maison de Coullemont
10, rue des Moulins
1390 Grez-Doiceau (Archennes).

3) Ecole primaire
13, rue J. Maisin
1390 Grez-Doiceau (Néthen).

LISTE DES ATELIERS = COURS COMPLEMENTAIRES :

- **Histoire de la musique et analyse** (avoir terminé la formation musicale)
- **Guitare d'accompagnement** (accessible directement, mais pratique de deux ans conseillée)
- **Ensemble jazz** (à partir de la 5ème année d'instrument = F5)
- **Ensembles divers aux sein des classes d'instruments**
- **Musique de chambre** (à partir de la 6ème année d'instrument = Q1 ou T1, obligatoire en Q5 et à partir de T3)
- **Ensemble instrumental** (à partir de 3 années de pratique)
- **Ensemble vocal pour adultes** (à partir de 14 ans)
- **Chorale pour les 8-12 ans** (accessible directement moyennant un petit test à l'entrée, formation musicale non obligatoire)
- **En projet : atelier rock** (à partir de 3 années de pratique)

L'enseignement à Grez-Doiceau

L'enseignement communal.

L'école communale fondamentale Fernand Vanbever compte trois implantations et est dirigée par Micheline Charlet.

GREZ-CENTRE

RUE DU PONT AU LIN, 22 – 1390 GREZ-DOICEAU – TÉL : 010/84.83.60 – FAX : 010/84 83 69

L'école maternelle compte 7 classes. Les titulaires sont épaulés par une puéricultrice et une institutrice polyvalente mi-temps. L'école primaire compte 16 classes. Outre la direction et le secrétariat, l'équipe est donc formée d'une vingtaine d'instituteurs et institutrices rejoints par les maîtres spéciaux chargés de l'éducation physique, du néerlandais et des cours philosophiques. Durant l'année scolaire 2006 – 2007, 500 enfants ont fréquenté cette implantation.

Permanence pour les inscriptions : **du lundi 20 au vendredi 31 août de 10 à 12 et de 17 à 19 heures. Durant les congés scolaires et hors permanences, tout renseignement peut être obtenu auprès du service ASC : 010/84 83 21.**

NETHEN

RUE JOSEPH MAISIN, 13 – 1390 GREZ-DOICEAU – TÉL. 010/86 12 48

A l'école communale de Nethen, les six classes sont organisées en cycles. Trois enseignant(e)s prennent chacun(e) en charge deux niveaux : 1ère et 2ème, 3ème et 4ème, 5ème et 6ème. Un(e) quatrième enseignant(e) vient renforcer les classes en fonction des besoins.

Permanence pour les inscriptions : **du mercredi 29 au vendredi 31 août de 10 à 12 et de 17 à 19 heures ou via la direction à Grez-Centre.**

PÉCROT

RUE CONSTANT WAUTERS, 12/3 – 1390 GREZ-DOICEAU – TÉL. 010/84 18 62

L'implantation, exclusivement maternelle, a accueilli une vingtaine d'enfants en groupement vertical durant l'année scolaire 2006-2007. Elle bénéficie d'une institutrice à temps plein, épaulée très souvent soit par une institutrice à mi-temps, soit par une puéricultrice en fonction des normes de la Communauté française.

Permanence pour les inscriptions : **le mercredi 29 de 10 à 12 heures et le vendredi 31 août de 17 à 19 heures ou via la direction à Grez-Centre**

« J'aimerais enseigner à défaut de la ferveur du moins la curiosité, provoquer l'appétit avant d'apporter la nourriture ; j'aimerais faire comprendre à mes élèves que l'essentiel est de découvrir par soi-même, au prix de l'exploration de multiples impasses.

Le savoir pour moi est une longue promenade.

Qu'importe le parcours, l'essentiel est de marcher. »

(Albert Jacquard)

Nos écoles offrent aux enfants...

- Un enseignement de qualité, respectant les programmes de la Communauté française, les socles de compétence et le décret de juillet 1997 fixant ses missions prioritaires.
- Une équipe d'enseignants jeunes et motivés, pratiquant, entre passion et imagination, une pédagogie dynamique, enrichie par des formations continuées.
- Une infrastructure unanimement reconnue comme remarquable dans un environnement agréable.
- La gratuité des livres et fournitures
- Les cours de gymnastique donnés dans une salle moderne et parfaitement équipée.
- Les cours de natation dès la première maternelle.
- Un cours de néerlandais dans la grille horaire - gratuit grâce aux associations de parents et à raison d'1 heure/semaine de la 3ème maternelle à la 4ème primaire, de 2 heures en 5ème et 6ème primaires.
- Le libre choix des branches philosophiques.
- L'utilisation des techniques audiovisuelles et la mise en contact avec les outils informatiques.
- La collaboration d'un Centre Psycho-Médico Social
- La possibilité de garderie
- L'organisation de classes de dépaysement
- Les repas chauds
- Le transport scolaire payant, rationalisé par la Région wallonne
- Un apprentissage de la citoyenneté responsable
- Une ouverture riche et variée sur le monde extérieur (théâtre, musées, ateliers d'artisans, initiation à l'opéra, visites extra-scolaires, projets divers...) – Ces activités sont payantes.
- L'aide efficace et précieuse des associations de parents à diverses occasions : sorties, classes de neige, théâtre, achat de matériel informatique – site web de l'Association des Parents de Grez-Centre : http ://apgc.be/

A NÉTHEN ET À PÉCROT

Les implantations de Néthen et de Pécrot sont plus familiales. Il y fait vraiment bon vivre. Voici quelques bonnes raisons d'y inscrire votre (vos) enfant(s) :

- Un accueil personnalisé ;
- Pour chaque école, une situation géographique privilégiée, dans un cadre de verdure très calme et attrayant. Les enfants s'y ébattent dans des locaux spacieux ;
- Un enseignement de qualité et la pratique de la verticalité : chaque enfant peut évoluer à son propre rythme. La continuité est toujours assurée ;
- La possibilité de se rendre à la piscine. Pour les plus petits, des cours d'expression corporelle et de psychomotricité ;
- Des repas chauds mitonnés dans l'école sont proposés quotidiennement.

L'enseignement à Grez-Doiceau

L'enseignement libre

Des écoles familiales dans un milieu rural dont les projets éducatif et pédagogique ont pour mission l'éducation aux valeurs humaines et spirituelles

Ecole Saint-Joseph-aux-Champs

Rue de la Sainte du Chêne, 20
1390 Grez-Doiceau
tél. : 010/84 57 76
fax : 010/84 32 95
E-mail : josephauxchamps@swing.be
Directeur : Paul Vandeleene

Ecole Sainte Elisabeth

Rue des Moulins, 14
1390 Archennes
tél. : 010/84 47 88
fax : 010/84 47 88
E-mail : ste.elisabeth@swing.be
Directrice : Chantal Dekeuster

Ecole Saint Jean-Baptiste

Rue du Couvent, 10
1390 Néthen
tél. : 010/86 64 56

E-mail : sjb.nethen@skynet.be
Directeur : Olivier Feron

Des écoles où tous les enfants peuvent s'épanouir, heureux de vivre ensemble dans la tolérance… à la découverte du savoir et à la rencontre des autres

Un projet pédagogique.
Une équipe dynamique.
Des classes verticales pour permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme et assurer la continuité des apprentissages.

Garderie, repas chauds, transport scolaire, payants à partir de 6 ans, en collaboration avec le TEC
La collaboration d'un centre Psycho-Médico-Social

Atelier de néerlandais et d'informatique de qualité en maternelle et en primaire

Des écoles ouvertes sur le monde offrant des activités telles que théâtre, musique, visites culturelles…

Pour les maternelles, des ateliers créatifs, cours de psychomotricité, cours de natation…

Organisation de classes de dépaysement

Enseignement spécialisé

La Petite Source est une école fondamentale d'enseignement spécialisé de type 8. Elle compte 52 élèves, âgés de 6 à 13 ans. L'enseignement est individualisé : l'instituteur tient compte des besoins de chacun et est aidé, dans sa mission, par la logopède, un autre instituteur, la kinésithérapeute. Nos objectifs sont multiples.

En voici quelques-uns : • Donner confiance à l'enfant afin de lui (ré)ouvrir l'accès aux apprentissages • Intéresser, éveiller sa curiosité à ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il perçoit autour de lui • Développer son sens critique • Développer ses capacités intellectuelles, manuelles (situés dans une ferme, nous avons beaucoup d'activités de nature, de construction…) et sociales • Travailler en partenariat réel avec les parents, les éducateurs et les spécialistes médicaux ou paramédicaux qui entourent l'enfant • Intégrer l'enfant dans l'enseignement ordinaire si possible • Sans cesse renouveler nos techniques d'apprentissages et nos formations personnelles ou d'équipe.

Comme dans n'importe quelle autre école, nous aimons aller au théâtre, nous partons en visite tous ensemble (Bruxelles, Tournai, Tervueren…), nous organisons des rencontres interculturelles (Burkina Faso), nous fêtons les moments clés de l'année par un repas, un goûter, un défilé dans les rues du village (Noël, Chandeleur, Carnaval, Pâques…), nous participons à des actions de solidarité (Père Damien), nous partons en classes vertes, nous faisons du sport en « surplus » (escalade, marche, vélo, patinoire…). Chaque mercredi, nous allons nager au centre sportif de Rixensart. Nous sommes une école libre et dispensons des cours de religion catholique.

Nous aimons rire, chanter, danser, exprimer nos ressentis, parler avec d'autres, grandir, nous remettre en question, créer et entretenir des liens durables, nous étonner d'un rien et nous amuser de tout, prendre la vie du bon côté, être de connivence avec l'enfant, être à ses côtés pour l'aider à apprendre, travailler très sérieusement, évaluer les résultats...

Pour nous contacter :

Ecole « La Petite Source », rue de la Bryle, 79
1390 Grez-Doiceau - 010/86 24 17
Direction : Bernadette Stevens

Les Coccinelles, école fondamentale d'enseignement spécialisé, accueille à Biez, dans un cadre exceptionnel, des enfants de 2,5 ans à 13 ans.

L'équipe pluridisciplinaire éducative et paramédicale accueille les enfants du « type 8 ». Ils présentent des troubles spécifiques de l'apprentissage : dyslexie, dysorthographie, dyscalculie (troubles de l'apprentissage des calculs, vision du nombre dans l'espace…), dysphasie, troubles de l'attention et de la mémoire, troubles instrumentaux (troubles du schéma corporel et spatio-temporels…).
Les enfants sont répartis en groupe classe restreints. Ils bénéficient des cours de religion ou morale, de sport et natation, de bricolage par des maîtres spéciaux. Ils sont pris en charge en logopédie, psychomotricité et neuropsychologie en fonction de leurs besoins.

Le projet de l'école se base sur trois piliers. Premièrement, nous favorisons le travail et le rythme adaptés aux besoins de chaque enfant. Deuxièmement, nous sommes attentifs à l'accueil des enfants en difficultés d'apprentissage. Troisièmement, nous agissons pour que notre école soit un lieu de tolérance et de dialogue. Nous mettons également l'accent sur l'approche de la santé : collations saines, repas santé, « causeries - découvertes », animations diverses, éducation à la communication, sport, …

Les enfants participent à diverses rencontres sportives de la région. Au niveau culturel, les enfants sortent au théâtre, fréquentent la bibliothèque achalandée de l'école, participent à une activité "théâtre et mouvement" animée par une actrice chorégraphe, visitent musées, expositions… A partir du mois de septembre 2007, les enfants auront accès à l'informatique (logiciels éducatifs, programmes adaptés, échanges via Internet…).

Une spécificité de l'école est l'accompagnement des enfants présentant des TROUBLES DURABLES DU LANGAGE, c'est-à-dire de la DYSPHASIE. Une classe maternelle est ouverte aux plus jeunes afin de leur donner au plus tôt les outils nécessaires à leur bonne évolution.

Renseignements et inscriptions :

Avenue des Sapins 27
1390 Grez-Doiceau
Tél. : 010/84 55 43
E-mail : direction@les-coccinelles.be
Site web : http ://www.les-coccinelles.be
Directeur : Frédéric Robert

Stages et activités proposés pendant les vacances par l'Espace Jeunes

Comme chaque année, grâce à l'Espace Jeunes, la commune de Grez-Doiceau organise une série d'activités pour que vos grandes vacances soient les plus agréables possible.

juillet 4–6

Du 4 au 6 juillet, les participants pourront s'entraîner à la pratique du **break dance** dans des conditions de rêve en partant pour la deuxième fois en camp à Nieuwpoort. Ils dormiront dans des cabanons de camping à proximité de la plage. Les trajets se feront en train au départ d'Archennes. Ils seront encadrés par le professeur de l'atelier Break qui se déroule chaque semaine dans la salle de gym de l'école communale et l'éducateur de l'Espace Jeunes. *Le prix fixé pour ce camp est de 30 Euros.*

juillet 9–11

Du 9 au 11 juillet, vous pourrez participer à notre **stage artistique** encadré par un étudiant en arts passionné. Pendant trois jours, vous découvrirez différentes techniques de **dessin, peinture, montage** et bien d'autres choses. *Le prix de ce stage est de 15 Euros.*

juillet 18–20

Du 18 au 20 juillet, se déroule le **stage Baroudeur.** Lors de ces trois jours, vous allez apprendre à vous débrouiller dans la nature. Vous dormirez une nuit dans un campement que vous aurez préparé. Le moniteur est un passionné dont la devise pourrait être « pas de repos pour les aventuriers ». *Le prix du stage est de 20 Euros.*

juillet 23–27

Du 23 au 27 juillet, des animations telles que des **tournois de foot** et des **barbecues** seront organisées. Des affiches vont être placardées un peu partout dans les rues de la commune.

juillet 30–3

Du 30 juillet au 3 août : Camp dans les Vosges. Activité phare de l'Espace Jeunes pendant les vacances, nous partirons cette année en France. Vous dormirez sous tipis équipés de lits. Sur place, vous pourrez participer à bon nombre d'activités (sport, aventure, jeux de nuit...). Le voyage se fera en car au départ de la place de Grez-Doiceau. *Le prix du camp est de 100 Euros.*

août 6–17

Du 6 au 17 août, se déroule l'**opération « été solidaire »** qui permet l'engagement de 8 jeunes de la commune pour réaliser un travail rémunéré à caractère social.

août 22–24

Du 22 au 24 août : stage d'initiation au **djembé** et à différentes techniques de **cirque.**
Le prix est de 15 Euros.

août 20–24

Du 20 au 24 août : stage d'initiation à la pratique de l'**Aïkido** avec le club de Grez.
Stage gratuit.

Pour plus de renseignements et pour les inscriptions, contactez l'Espace Jeunes de la commune de Grez-Doiceau et son éducateur de rue : Nicolas Schillings au 0479/40.16.19 ou par mail : tshill230@hotmail.com.

INVITATIONS
pour le Mémorial Van Damme

Tu as entre 12 et 16 ans? Tu veux passer une grande soirée le vendredi 14 septembre? Tu veux découvrir une grande compétition sportive qui est un véritable spectacle en soi?

Pour cela, la Communauté française et notre Commune peuvent te permettre de te rendre au Mémorial Van Damme, le meilleur meeting d'athlétisme au monde (en terme de performances) depuis plusieurs années!

Pour essayer de remporter une des 14 places disponibles, renvoie un e-mail à nicolas.cordier@grez-doiceau.be ou téléphone au 010/84 83 22 et laisse-nous tes coordonnées. *Le transport sera également gratuit et organisé par la commune.*

Faites du sport!

Affiliation dans un club sportif – Saison 2007-'08

Notre commune compte de nombreux clubs sportifs. Voici une liste, non exhaustive, des principaux. Si vous en connaissez d'autres, n'hésitez pas à nous communiquer leurs coordonnées…

DISCIPLINE	ASSOCIATION	TITRE	PRENOM	NOM	TEL
Mouvements jeunesse	Unité Saint Georges de Grez-Doiceau	M	Philippe	Chaidron	010/84 00 46
Mouvements jeunesse	Unité Saint Etienne de Bossut	M et Mme		Vanden Dael	010/86 05 88
Mouvements jeunesse	Patro Mère Thérésa de Néthen	M	Martin	Pierrard	010/86 09 61
Mouvements jeunesse	Unité d'Archennes	M	Pierre	Halin	010/84 34 73
Arts martiaux	Tai-chi-chuan	M	Marc	Quoirin	010/86 13 17
Arts martiaux	Aikido	M	Denis	Rouffart	010/84 02 10
Arts martiaux	judo club ABW Grez-Doiceau	M	Dominique	Janssens	010/86 13 28
Arts martiaux	Tae Kwon Do	M	Thibault	André	0474/86 95 85
Balle pelote	Pécrot Espoir	M	Guillaume	Peeters	010/84 48 65
Bouloir	Jeu de bouloir	M	Denis	Pierre	010/84 03 89
Boxe	Boxing club Grez-Doiceau	M	Etienne	Daix	010/84 47 55
Colombophilie	L'Avenir Néthen	M	Robert	Dassy	010/86 69 83
Cyclisme	Vélo club Blancs Gilets	M	Laurent	Saublens	010/84 45 37
Cyclisme	Vélo club Marcel Dassy	M	Willy	Gautier	010/84 53 81
Cyclisme	Vélo club Néthen	M	Michel	Vincent	010/84 24 11
Danse	Break dance	M	Nicolas	Schillings	010/86 76 28
Football	RFC Grez-Doiceau	M	Serge	Mélain	0475/777 720
Football	CS Pécrot	M	Jules	Dewit	010/84 47 75
Football	US Archennoise	M	Dominique	Deward	010/84 00 40
Marche	Amicale des marcheurs indépendants	M	Guy	Frisque	010/84 50 51
Marche	Les marcheurs du Train	M	André	Ancet	010/84 18 53
Pêche	La Truite grézienne	M	Vincent	Denis	010/84 33 58
Pêche	Les pêcheurs du Parc de la Dyle	M	Oscar	Maricq	010/81 67 16
Pétanque	La Pétanque grézienne	Mme	Nicole	Dimanche	010/84 38 45
Pétanque	La Pétanque néthennoise	Mme	Christine	Duchêne	010/86 19 98
Tennis	Tennis club Le Châtaigner	M	Olivier	Dirckx	010/84 50 57
Tennis	Tennis club de Grez-Doiceau	M	Raoul	Minten	010/86 68 55
Tir à l'arbalète	Grand Serment Royal des Arbalétriers de St Georges de Grez-Doiceau	M	Marcel	Vancaster	010/84 07 92

Les travaux de la N25 devraient se terminer en septembre. Outre l'aménagement des ronds-points et de la piste cyclable, divers travaux seront réalisés sur la chaussée de Wavre comme le prévoit notre plan de mobilité.

Mais pourquoi avoir mis une chicane (qui en plus n'en est pas vraiment une) sur la chaussée de Jodoigne dans le centre de Grez ?

Car des automobilistes se garaient régulièrement sur la partie interdite de la bande des pneus crevés, empêchant les Rapidobus de tourner et descendre dans la rue Henri Lecapitaine ! Un aménagement définitif sera réalisé par après.

Nouveau à Grez-Doiceau

@u grez de la toile

Un espace numérique communal est mis gratuitement à votre disposition au n°23 de la Rue du Chaufour (à côté de la Malle à Grez). Cet espace, destiné à toute personne désireuse de découvrir Internet, ses applications ainsi que les logiciels libres et leur utilisation, est une initiative du CPAS de Grez-Doiceau avec le soutien du Ministère de l'Intégration sociale et d'Oxfam-Solidarité (projet Easy-E-Space).

Objectifs : • Permettre aux personnes ne disposant pas d'un ordinateur d'avoir un accès gratuit et encadré à Internet ; • Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En pratique : Dans un espace convivial, des ordinateurs reliés à Internet sont mis à votre disposition.

Vous pouvez notamment • Découvrir les applications concrètes de nombreux logiciels • Apprendre à utiliser Internet • Assister à des séances d'information sur des outils pratiques Internet • Suivre des formations aux logiciels libres • Participer à des séances de recherche d'emploi sur Internet

Pour plus d'informations et pour connaître les heures d'ouverture : Michel Horion 010/84 80 74 Emmanuelle Kooy 010/84 80 80 (vendredi)

Samedi 30 juin, le nouveau bâtiment de l'Espace Jeunes sera inauguré à la rue du Stampia (près du terrain de foot de Grez). A côté de celui-ci, une zone multisports a également été créée et est accessible gratuitement, aux jeunes et moins jeunes, pour jouer au foot, au basket, au volley… Une zone en béton permet aussi de faire, entre autres, du roller et du skate-board.

Nous y sommes ! Comme annoncé dans la presse, le subside de la Région wallonne a été signé par le Ministre des Infrastructures et les travaux de construction du Hall Omnisport (qui sera appelé « Espace Omnisports ») vont donc pouvoir commencer après les congés du bâtiment le 30 juillet.

La localisation se fera comme prévu près du nouveau rond-point de la N25 à Bossut. La première phase sera donc la destruction des anciens entrepôts. Après environ 20 ans d'attente, l'inauguration devrait avoir lieu fin 2008, début 2009. Sa future gestion est en cours de réflexion.

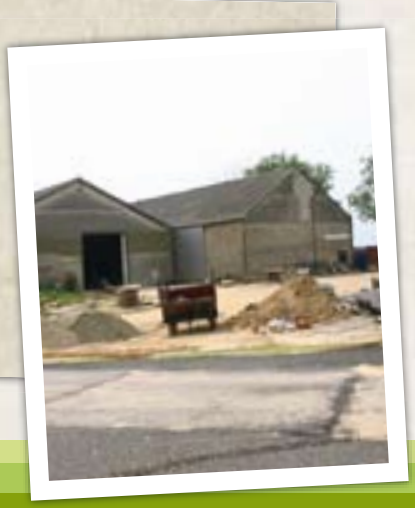

Comptes 2006
de Grez-Doiceau

Le 26 avril, le Conseil communal a approuvé les comptes 2006 de Grez-Doiceau.

Depuis plusieurs exercices, nous constatons une légère croissance généralisée des comptes annuels communaux, tant pour les dépenses que pour les recettes.

Volontairement, nous vulgarisons certains termes de ce petit article afin que vous compreniez les grandes tendances, sans vouloir vous rebuter avec des termes techniques précis. Le rapport politique complet est, quant à lui, disponible sur le site internet de la commune.

Ainsi, au budget ordinaire, aussi bien les recettes *(14.502.000€)* que les dépenses *(10.378.000€)* continuent à augmenter. Le résultat budgétaire de 2006 est donc positif et s'élève à 4.125.000 euros. Cet excédent peu paraître très important, mais il est en fait réintroduit dans le budget de l'année d'après. Le résultat financier d'un exercice communal est donc en quelque sorte cumulé avec celui des années précédentes.

Nos principales recettes sont issues de la taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques *(IPP)* et la taxe additionnelle au précompte immobilier *(PI)*. Chaque commune définit un taux de taxation à rajouter aux impôts fédéraux. A Grez-Doiceau, ils sont inchangés depuis plusieurs années *(6% pour l'IPP et 1.800 pour le PI)* et sont largement inférieurs à la moyenne des taxes additionnelles des autres communes de la Région wallonne, mais aussi des autres communes du Brabant wallon.

Les autres taxes, tout comme une analyse plus détaillée des grandes catégories de l'exercice 2006, sont présentées dans le rapport politique disponible sur internet.

Après la présentation et l'étude complète de ces comptes, le Conseil communal a conclu que la situation financière de Grez-Doiceau était saine. Notre taux d'endettement étant relativement bas et le résultat budgétaire étant élevé et encore en légère augmentation, une gestion professionnelle et prudente des finances communales devrait nous permettre de mener à bien les grands projets dans les années à venir.

TAXES RELATIVES A LA CARTE PROFESSIONNELLE

Suivant l'Arrêté Royal du 21/12/2006 paru au MB du 29/12/2006, les timbres fiscaux sont supprimés à partir du 1er janvier 2007. Le montant des taxes sera versé dorénavant au compte postal n° 679-2003745-16 du SPF Classes Moyennes- Bd Simon Bolivar, 30 – 1000 Bruxelles.

La preuve du paiement doit être fournie à l'Administration communale.

Pour toute information complémentaire :
http ://economie.fgov.be ou www.ucm.be

EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE

La dénomination ***« certificat de bonnes conduite, vie et mœurs »*** est remplacée par ***« extrait de casier judiciaire »***.

Il y a deux modèles d'extraits de casier judiciaire selon l'usage pour lequel ils sont destinés : le modèle 1 et le modèle 2. Le modèle 2 est délivré lorsqu'il est explicitement demandé en vue d'exercer une activité qui relève de l'encadrement des mineurs. Le modèle 1 est délivré dans tous les autres cas.

50 ans et +

Programme d'activités : septembre à décembre 2007.

Moins de 50 ans mais disponibles en semaine? N'hésitez pas à nous rejoindre!

Balades estivale et automnale

Dates :

jeudi 20 septembre à Gottechain et
jeudi 15 novembre 2007 à Heze

Inscription :

7€ (promenade avec guide nature, boissons offertes à midi)
Organisée par Didier Magnus, Président de l'OTL

Ateliers d'art floral

Dates :

mardi 25 septembre et mardi 11 décembre 2007

Lieu :

salle du bas au Coullemont à Archennes

Inscription :

10€/atelier + matériel à apporter
Donnés par Vinciane Vanderaa
(« Le langage des fleurs » asbl)

Ateliers cuisine du monde : cuisine thaï

Dates :

jeudi 4 octobre, jeudi 8 novembre et
jeudi 6 décembre 2007

Lieu :

cuisine du Coullemont et salle du bas

Inscription :

5€ (repas et boissons comprises)
Cours donnés bénévolement par Mme Tayar China

Sortie d'une journée : Visite guidée de la ville de Leuven

Date :

le jeudi 25 octobre

Inscription :

7€ (visite guidée + trajet aller-retour en train Archennes-Leuven)
Max 25 personnes (pour la visite guidée)

Pour toutes les activités, réservation obligatoire.
Renseignements et inscriptions :
Coordination sociale communale
Tél. 010/84 83 25
E-mail : nathalie.moeris@publilink.be

au grez des fêtes

23/06/2007
Souper campagnard
Association des parents des écoles de Néthen
École St Jean-Baptiste à Néthen
Mme De Bie : 010/86 16 89

22/06/2007
Fête de la musique – Feu d'artifice
Place Dubois - 010/84 83 22

01/07/2007
Balade voitures anciennes
Départ resto Courses Circuit
Paul Louis Lucas : 010/65 41 07

09/07 au 17/08/2007
Le Coullemont à Archennes
Plaine de jeux - 010/84 83 46

22/07/2007
Course cycliste
Pécrot - Flémal Jacques : 0497/28 44 18

12/08/2007
Brocante - Pécrot
Philippe Derhé : 010/86 08 14

25/08/2007
Fête et rallye pédestre
Gottechain - Jean-Marie Dresse : 0496/58 68 30

26/08/2007
Tournoi de pétanque
La Grézienne - doublettes formées – Pl Baugniet
Mme Dimanche

09/09/2007
Journée du patrimoine
Échevinat culture /OT Grez-Doiceau : 010/84 83 47

16/09/2007
Brocante - Doiceau
Ruelle Gérard - 0476/74 92 10

16/09/2007
Fête des enfants – extra scolaire
Réfectoire école Vanbéver
Isabelle Hardy : 010/84 83 24

18 et 19/08/2007
Arch'En Bière
Le Coullemont à Archennes
Michel Jacquemain: 0497/510 266

22 et 23/09/2007
Fête a bossut - corso, marché, barbecue
010/84 17 36

20/10/2007
Place aux enfants
010/84 83 22

27 et 28/10/2007
LE GRAND JEU DU CHANGEMENT D'HEURE
Quentin Dupont - 0495/34 30 99

Etat-civil

Naissances

4/11/06	Engelmann, Aymeric Claude
20/11/06	Goessens, Florent Yves Brigitte
23/11/06	Stroëff, Demyan
24/11/06	Heymans, Arno
26/11/06	Orekhoff, Laura Victoria
28/11/06	Bastin, Anaïs Florence Béatrice
28/11/06	Bonnevie, Marie Martine Wilhelmina
1/12/06	Schelstraete, Ilena
14/12/06	de Maere d'Aertrycke, Daphné Marie-Hélène Brigitte Nathalie
15/12/06	Rimé, Ophélie Laureline
18/12/06	Franck, Lola Sophie Laurence
18/12/06	Mispreuve, Zoé
20/12/06	Calberg, Victor Eric Thierry
25/12/06	Janssen, Léah Géraldine Jacqueline
29/12/06	Smets, Owen
29/12/06	Deprez, Lucille Monique Michelle Julie
4/01/07	Devesse, Julien Luc Laetitia Pierre
4/01/07	Dirckx, Julien Philippe Daniel
6/01/07	Lay, Lallie
18/01/07	Boulanger, Clémentine
21/01/07	Maquet, Maëva Ludivine Sandrine
23/01/07	Dufauquez, Romain Alexandre Julien
23/01/07	Parmentier, Romain Marie Didier Philippe Laurent
24/01/07	Mouthuy, Lisa Morgane
29/01/07	Pashayev, Alimhan
2/02/07	Debrye, Thibault Charles Jean-Pierre
2/02/07	Sauwens, Tristan
2/02/07	Van Wezemael, Sam
2/02/07	Maes, Mara Babou Stella
11/02/07	Verdijen, Juliette Elise Zoé
12/02/07	Cammaerts, Hugo Pascal Nicolas
17/02/07	Van Cleynenbreugel, Noa
18/02/07	Leboc, Christofer Jean-Jacques Christine
22/02/07	Coates, Charlie Richard
26/02/07	Piette, Valentin Xavier Isabelle Ghislain
27/02/07	Jorger, Camille Ambre Raphaële
3/03/07	Aerts, Mylaux
7/03/07	Lalemant, Jules
9/03/07	Vermeulen, Erwan Sébastien Francine Emma
9/03/07	Van Der Biest, Nathan
14/03/07	Henriet, Charlie
14/03/07	Onnillon, Jade Sidji Pierre
15/03/07	Socquet, Maxence Yves Paul Jacques
15/03/07	Verhamme, Amélie Katrien Nicole Irène
16/03/07	Gemenne, Eve Elise Faustine
21/03/07	Lonfils, Léa Julie Valérie
22/03/07	Al Hadithi, Rémi Noori
28/03/07	Castellanos Lopez, Arwen Alejandra
29/03/07	Van Honacker, Nathan Evan Matthew
1/04/07	Rottiers, Loïc Jonathan Priscillia
7/04/07	de Hemptinne, Rosalie Fabienne Geoffroy Marie Ghislain
11/04/07	Royez, Ethan Aurélie Eric
12/04/07	Troquet, Arnaud
13/04/07	Bellouch, Khadija
15/04/07	de Coster, Philémon Emeric Marie Gobert
16/04/07	Hotton, Manon Claire Solène
22/04/07	Bertaggia, Téo
24/04/07	Boulanger, Thomas Pierre Dominique Gauthier Magalie
26/04/07	Antoine, Chloé Gabrielle Isabelle Valérie Florent Magali
29/04/07	Noël, Héloïse Daisy Marie Jacqueline
30/04/07	Schoenaers, Brieuc Gauthier Melina
3/05/07	Janssens, Felicia Veronique
7/05/07	Van Impe, Maxence Laurent Noémi
11/05/07	Prud'Homme, Aude Catherine
20/05/07	Paten, Eline Joëlle John
21/05/07	Ruffo de Bonneval de la Fare des Comtes de Sinopoli de Calabre, Clément Pierre Fabrizio Marie Laurenc
22/05/07	Peeters, Julian

Mariages

2/12/06	Desiderio Bruno & Druart Cynthia
2/12/06	Depaepe Philippe & Peigneux Anne-Françoise
9/12/06	Baland Eric & Mahieu Sophie
16/12/06	Lauwers Thibault & Manil Elise
21/12/06	Roch Jacques & Verheyden Madeleine
20/01/07	de Caritat de Peruzzis Arnaud & Martel Stephanie
20/01/07	Docquier, Frédéric & Lannoy, Isaline
8/02/07	Arnaud, Sébastien & Quoilin Chloé
17/02/07	Vleminckx, Christian & Willeme, Audrey
23/02/07	Peten, Serge & Cho, Nam Sook
5/03/07	Ye, Younian & Xu, Weiqun
24/03/07	Van Vlasselaer, Olivier & Hacken, Agnès
24/03/07	Arraj, Issam & Basyn, Marie-Françoise
24/03/07	Saels, Thomas & Mayol, Marie-Inès
6/04/07	Joris, Gwenaël & Novikova, Natalia
14/04/07	Van Bellingen, Bruno & Collard, Christine
21/04/07	De Laet Bernard & Chardome, Sophie
21/04/07	Thiry Erick & Stockeyr, Christel
28/04/07	Claes Michel & Ricour, Christine
5/05/07	Renier Emmanuel & Furnémont, Maud
5/05/07	Leclercq Fabrice & De Freyne, Nathalie
12/05/07	Vander Auwera Laurent & Asimina, Said
12/05/07	Residori Bruno & Cakar, Meliza
12/05/07	Haesendonck Massimo & Bauduin, Maïté
19/05/07	Begon Jean & Van Den Plas, Morgane
25/05/07	Perpète Raymond & Corbeel, Marie Paule
2/06/07	Colaux Guy & Bouquet, Lydial
2/06/07	Delange Jacques & Falise, Catherine

Décès

9/11/06	Sevrain, Léonie
10/11/06	Vande Kerkhoven, Nicolas
22/11/06	Godecharles, Marie
23/11/06	Goossens, Melania
26/11/06	Frankie, Ghislaine
26/11/06	Looze, André
27/11/06	De Vos, Louise
29/11/06	Henrion, Jacques
6/12/06	Goffin, Juliette
7/12/06	Deffenfe, Philippe
9/12/06	Coppe, Emile
18/12/06	Vandevelde, Paul
25/12/06	Timmermans, Claudine
1/01/07	Demoulin, Fernand
7/01/07	Hannon, Ivonne
14/01/07	Geulette, Madeleine
15/01/07	Dardenne, André
17/01/07	Degrève, Blanche
18/01/07	Massart, Anna
20/01/07	Azuaga Villalonga, Juana
28/01/07	Van den Broeck, Auguste
30/01/07	Clays, Marc
5/02/07	Hermant, Madeleine
15/02/07	Baes, Denise
19/02/07	Thiry, Régine
23/02/07	De Boeck, Jozef
5/03/07	Desmedt, Marie Jeanne
7/03/07	Dommeleers, Marcelle
11/03/07	Jadot, Alain
16/03/07	Scheldeman, David
21/03/07	Parys, Franz
23/03/07	Coenraets, Jacqueline
23/03/07	Hoslet, Raymond
24/03/07	Hottart, Georges
27/03/07	Dehonin, Micheline
28/03/07	Beaudot, Victor
30/03/07	Jacob, Julie
2/04/07	Bauduin, Michel
6/04/07	Dominique, Alberte
12/04/07	Detrain, Louise
18/04/07	Bamps, Nestor
19/04/07	De Grove, Eduardus
25/04/07	Hanicq, Germaine
29/04/07	Staveaux, Georges
6/05/07	Libouton, Fernand
10/05/07	Regnart, Jeannine
12/05/07	Princen, Irma
13/05/07	Wanson, Laure
13/05/07	Vandendriessche, André
26/05/07	Debotte, Julia
29/05/07	Flamand, Didier

IL Y A VERRE ET VERRE

Les bulles à verre ne sont pas des créatures omnivores. Seul le verre leur convient, c'est bien connu. Ce que l'on sait moins, c'est que tous les types de verre n'y sont pas les bienvenus. Surpris ? Regardez bien l'information figurant sur les bulles à verre. Elle signale que seuls les bouteilles, flacons et bocaux en verre peuvent être déposés dans les bulles ! Le dépôt de tout autre objet en verre ou fragile est interdit car il ne fait que perturber le processus de recyclage

IL Y A 3 CHOSES AUXQUELLES IL FAUT FAIRE ATTENTION :

1. **L'objet est-il non transparent ? Si oui, ne le jetez pas dans une bulle à verre !** Les objets opaques ne sont généralement pas faits de verre comme par ex. les bouteilles en terre cuite, les assiettes, les tasses etc. Ces objets sont problématiques car ils ne fondent pas avec les bouteilles et bocaux en verre.

2. **L'objet est-il résistant à la chaleur ? Si oui, lui non plus n'a rien à faire dans une bulle à verre !** « Comment ça, mon plat pour le four est tout de même transparent, non ? » Oui, mais les plats pour le four (tout comme les cafetières de percolateurs en verre, vitres de poêles,...) sont, par définition, résistants à la chaleur. Ils ne fondent pas à la même température que le verre creux d'emballage et perturbent le processus de recyclage. Et d'ailleurs, votre plat pour le four ne répond pas à l'exigence de base : ce n'est ni une bouteille ni un bocal.

3. **S'agit-il d'une lampe ou d'une vitre ? Si oui, idem, leur place n'est pas dans la bulle.** Les verres à partir desquels ces objets sont fabriqués ont des propriétés spécifiques qui les rendent impropres à la production de nouvelles bouteilles, de flacons ou de nouveaux bocaux.

C'est donc très simple : SEULS LES BOUTEILLES, LES FLACONS ET LES BOCAUX EN VERRE TRANSPARENTS ont leur place dans les bulles à verre.

L'OBJET EN VERRE EST :

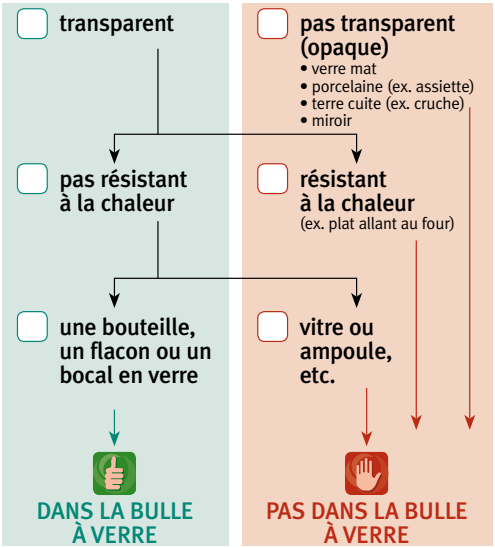

OÙ FAUT-IL JETER LES DÉCHETS QUI NE VONT PAS DANS LA BULLE À VERRE ?

Les objets en terre cuite, céramique, grès, porcelaine, faïence,... peuvent être déposés au parc à conteneurs. Idem pour les vitres, miroirs et autres verres plats ainsi que pour les tubes néons. Par contre, les ampoules et verres à boissons doivent, quant à eux, aller dans votre sac poubelle d'ordures ménagères. Veillez cependant à bien les emballer pour éviter de blesser les collecteurs ! Attention, les bulles à verre ne sont pas des dépotoirs ! Ne laissez rien autour de celles-ci car ces dépôts sont totalement illégaux. Si vous êtes surpris, cela peut vous coûter plusieurs centaines d'euros d'amende ! Si une bulle est remplie, prévenez l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) : **0800 49 057** ou **valmat@ibw.be**. Si vous doutez encore ou que vous souhaitez obtenir davantage d'informations, consultez les renseignements sur les bulles à verre ou les instructions de tri sur votre calendrier des collectes ou encore visitez les sites **www.ibw.be** et **www.fostplus.be**

www.ibw.be

Intercommunale du Brabant Wallon (IBW)

FOST PLUS
www.fostplus.be

ENSEMBLE → TRIONS BIEN → RECYCLONS MIEUX